

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DORÉ

## RAPPORT ENVIRONNEMENT 2019

### Le programme RSVL

Le programme du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) émane du ministère du Développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). En 2019, trois séries d'échantillonnages ont été acheminés au laboratoire du ministère, soit le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Des échantillons pour le phosphore, les nitrates et l'azote ammoniacal ont aussi été acheminés au laboratoire H2LAB de Ste-Agathe.

Les résultats moyens pour tous les paramètres (et surtout pour le phosphore) montrent que tous les paramètres analysés sont dans la zone des très bons résultats.

Le tableau suivant reprend les valeurs moyennes mesurées par le RSVL et par le laboratoire local, ces dernières années. La transparence a été mesuré par l'APLD.

Année	Phosphore Total mg/m <sup>3</sup>	Chlorophylle a mg/L	Carbone organique dissous mg/L	Transparence mètres
2007	3			
2008	2			
2009 <sup>(1)</sup>	3,5	3	2,6	7,7
2011	6,4			
2012 <sup>(1)</sup>	2,8	1,4	2,6	
2013	7,3			
2014	7,0			
2015 <sup>(1)</sup>	3,0	2,3	2,2	7,3
2016 <sup>(1)</sup>	4,6	1,4	2,2	7,0
2017	1,4	1,6	2,1	6,1
2018	5,5	1,2	2,1	7,1
2019	5,6	1,8	2,1	6,6
Excellent	< 10	< 2,5		> 5
Très bon	< 13	< 3,5		> 4

## **La transparence**

Dans le cadre du suivi du RSVL, nous avons effectué huit mesures de la transparence. La moyenne des valeurs mesurées pour l'été 2019 a été de 6,6 mètres, ce qui est considéré comme excellent (lac oligotrophe) par le ministère de l'Environnement.

Par ailleurs, toujours selon le ministère de l'Environnement, des valeurs de transparence supérieures à 6,0 mètres sont considérées comme très bonnes.

On peut noter que la transparence moyenne de 2019, a été dans la normale des années précédentes.

## **Analyse bactériologique**

Trois séries d'échantillonnages ont été effectuées devant chaque plage. Les résultats sont excellents. (voir tableau en annexe)

## **Présence d'algues bleu-vert (cyanobactéries)**

Il y a eu un signalement significatif de cyanobactéries dans la période comprise entre le 18 et le 20 août, dans le secteur sud du lac. Bien qu'en concentration relativement élevée cette fleur d'eau ne couvrait (le 20 août) que quelques mètres sur les 85 000 mètres du lac. Cet événement a été signalé au ministère de l'Environnement par la municipalité.

Deux autres signalements ont été effectués par des riverains mais dans ces deux cas il s'agissait d'une algue filamenteuse du type Microspora. Un échantillon de cette algue a été apportée au CRE Laurentides et a été identifié par le docteur Richard Carignan. Ce dernier suspectait un apport de nutriment dans cette zone mais des analyses (nitrates, azote ammoniacal et phosphore) n'ont rien indiqué de probant.

## **Le plan directeur du Conseil Régional de l'Environnement Laurentides**

Le CRE a réalisé à l'été 2017 une étude (Plan directeur) sur le lac Doré. Du à des problèmes administratif il n'y a pas eu de suites immédiates à ce rapport mais un comité conjoint APLD/municipalité de Val-David a été créée à la fin 2018. Deux réunions ont été tenues en 2019 pour faire un suivi sur les recommandations du Plan directeur

**Roger Tessier**

**Consultant en environnement**

**Vice-président environnement et écologie APLD 2019-2020**